



Enquête publique

L'Administration communale d'Icogne soumet à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire suivante déposée par :

Requérant : Monsieur Christophe Christophi, Icogne
Auteur des Plans : Leo Beuchat, Route Z. I. La Vulpillière 2, Puidoux
Nature du projet : Démontage de la toiture existante en ardoise, rénovation et consolidation de la toiture par lambourdage et lattage avec pose intégrée de tuiles solaires photovoltaïques sur l'ensemble de la toiture (environ 200 m²), sans changement d'affectation ni création de surface habitable.
Situation : Parcelle n°426, 414, Plan n°5, au lieu-dit «Tsarire»
Zone : En zone à bâtir– ZONE_VIEUX_VILLAGE
Coordonnées : 2'600'031 / 1'126'415
Propriété de : Monsieur Christophe Christophi
Madame Sarah Christophi
Dérogation : Art. 19 LcAT zones réservées

N° du dossier pour consultation eConstruction : fb1ae468

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction ou auprès de l'administration communale, les jours ouvrables de 14h00 à 16h30. Les oppositions et réserves de droit privé éventuelles motivées, en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la Commune d'Icogne, Route de la Bourgeoisie 7, 1977 Icogne, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Nous vous rappelons que seul la publication sur la plateforme eBO fait foi, la présente étant seulement informative.

Icogne, le 04.09.2026

**L'Administration
Communale**